L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

le programme d'activité 2022

en bref

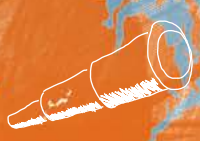

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

L'AGENCE, UN OUTIL D'INGÉNIERIE PUBLIQUE MUTUALISÉ, STRUCTURÉ AUTOUR DE

4 GRANDES AMBITIONS

L'INTERCONNAISSANCE, LA MISE EN RÉSEAU ET L'ÉCHANGE DES BONNES PRATIQUES

entre les acteurs publics et privés des territoires, pour une agence centre de ressources, plateforme de dialogue au service des coopérations.

L'OBSERVATION, LA PROSPECTIVE ET LA CONNAISSANCE

de l'aire grenobloise et de ses spécificités dans son écosystème large, pour une agence ancrée dans les territoires.

LA PLANIFICATION TERRITORIALE ET THÉMATIQUE

à toutes les échelles, de la commune à la région, pour une agence qui aide à bâtir les stratégies et à les mettre en œuvre.

LA GARANTIE D'UN HAUT NIVEAU D'EXPERTISE INTER ET MULTI DISCIPLINAIRE

pour une agence utile, dans le faire, fournissant des réponses appropriées aux préoccupations des membres, avec la production d'une expertise locale et située.

LE MOT

DU *(NOUVEAU)* DIRECTEUR

Frédéric Pontoire a pris en février 2022 la succession de Benoît Parent à la direction de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, présidée par Bruno Cattin président du Pays Voironnais. À 47 ans, issu d'une formation en géographie, aménagement et développement du territoire, Fréderic Pontoire a intégré l'agence grenobloise en 2002 où il va évoluer en tant que directeur d'études et responsable du cadre Stratégies, Territoires et Montagne, relevant au passage le défi de l'élaboration du PLUi de Grenoble Alpes Métropole. Son expertise, sa connaissance des territoires locaux, sa solide expérience autant que son attachement à la structure, sa volonté de conforter son positionnement au service des territoires en mutation et de l'interterritorialité, ont convaincu les élus du Bureau réunis en jury le 15 décembre 2021.

En quelques mots, Frédéric Pontoire exprime ici ses convictions, partagées avec les élus.
Nous devons garder à l'esprit l'outil d'ingénierie publique qu'est une agence d'urbanisme au 21ème siècle et ses possibilités d'action, à savoir, une entreprise de matière grise accessible, une structure à fort impact local qui positionne son expertise comme « carburant de la décision politique » (selon les mots de notre Président Bruno Cattin). Avec dans son ADN une diversité de missions qui s'organisent autour de quatre principales ambitions (voir ci-contre).

Forts de ces convictions, nous saisissons mieux toute la matière et tous les travaux à mener dans le cadre de notre programme d'activité cette année. En cela nous sommes grandement aidés par les outils de la planification prévisionnelle déployés en 2021, nous permettant d'avoir très tôt dans l'année la vision générale de l'activité et les moyens de l'optimiser.

Atteignant 7 040 jours d'activité en mars 2022 et 1 635 pour le socle partenarial, notre programme est en évolution par rapport à la version votée en décembre 2021 et s'annonce particulièrement riche et diversifié. Les quelques évolutions qui font la vie du programme sont dues à la précision des commandes et des missions demandées par nos membres mais aussi, à de nouvelles interventions communales. Toutes deux témoignent de la confiance accordée à l'Agence dans une année 2022 qui est à la fois la première année d'application du Projet d'Agence et une année-clé pour le mandat 2020-2026 de nos élus.

Dans le contexte nouveau de traduction locale de la loi Climat et Résilience, l'ingénierie publique s'affirme comme un appui solide à la décision politique, et le programme de l'Agence s'y emploie. Il s'illustre d'abord par la poursuite de l'investissement dans la planification territoriale (SCoT, PLUi dont l'élaboration de celui de Saint-Marcellin Vercors Isère, mais aussi territoires hors PLUi). Il exprime également la poursuite de l'engagement de l'Agence dans les projets de territoires (CRTE), les projets urbains et l'urbanisme de projet, la redynamisation des centralités à travers plusieurs dispositifs (PVD, ORT), ainsi que l'accompagnement des démarches pour répondre au défi climatique (PCAET) et autres expertises thématiques (habitat, mobilité, biodiversité, agriculture et alimentation…). La poursuite des dispositifs d'observation thématique (OLL, OFPI, EMC², stationnement, biodiversité…), transversale (Obs'Y, Baromètropole) ou en réseau (GT mutualisation urbA4) est également à noter.
Enfin, le programme urbA4 (réseau des agences Auvergne-Rhône-Alpes), au service de nos partenaires régionaux (Dreal, Ademe, ARS), vient compléter ce panorama.

Reste un point notable : au cœur de la feuille de route du nouveau Projet, figure la refonte du « socle partenarial », véritable raison d'être de l'Agence. Cet espace unique en son genre, garant du partenariat et des valeurs de solidarité entre les membres de l'Agence, permet de mutualiser des missions autour de **trois principaux sujets en 2022 : l'observation renouvelée, le ZAN et la prospective, à travers le déploiement de l'Atelier des Futurs.** Ces chantiers ambitieux, en illustrant nos registres d'intervention diversifiés, incarnent la véritable raison d'être de l'Agence, au service de l'intérêt collectif.

PARTENARIALE

UN GRAND TERRITOIRE EN COMMUN

Deux nouveaux membres ont rejoint le partenariat de l'Agence : la communauté de communes de la Matheysine (mars 2021) et le Crous Grenoble Alpes (décembre 2021).

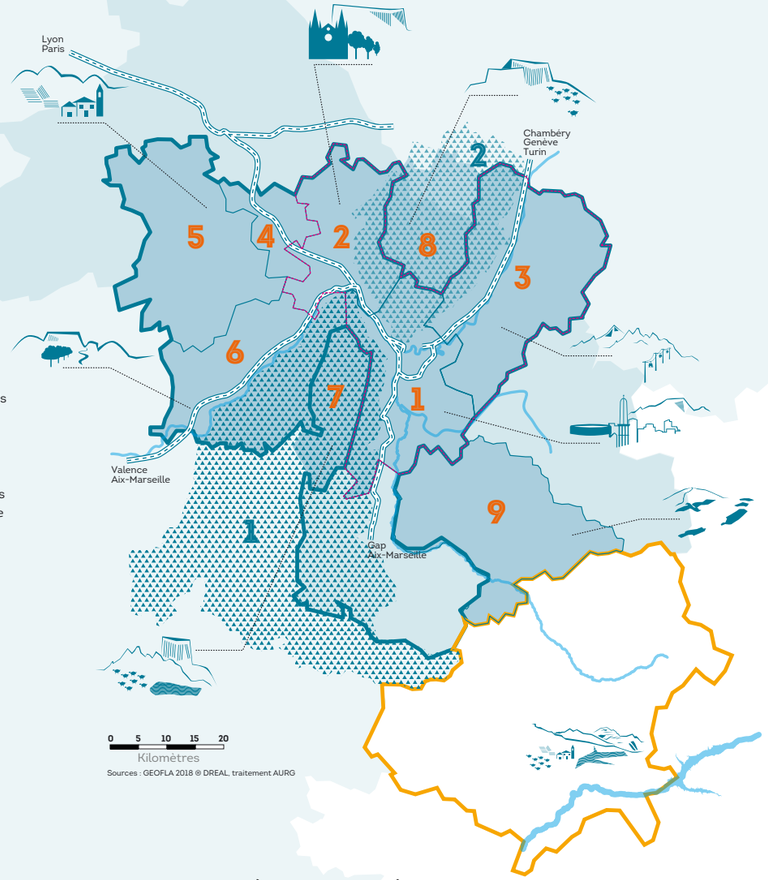

État (dont Dreal, DDT38, DDT05, Ademe, ARS...)

Département de l'Isère

EP SCoT de la Grande Région de Grenoble

Syndicat mixte du SCoT de l'aire gapençaise

Smmag : Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise

EPCI

1 Grenoble-Alpes Métropole
2 Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
3 Communauté de communes Le Grésivaudan
4 Communauté de communes Bièvre Est
5 Bièvre Isère Communauté
6 Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
7 Communauté de communes du Massif du Vercors
8 Communauté de communes Cœur de Chartreuse
9 Communauté de communes de la Matheysine
+ 160 communes

Établissement public foncier du Dauphiné (EPFL.D)

Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (Epora)

Université Grenoble Alpes (UGA)

Crous Grenoble Alpes

L'Agence est membre de la Fnau et d'urbA4, le réseau des quatre agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉ MUTUALISÉ

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2022

7 040 jours d'activité (JA)
dont 1 635 de socle partenarial (adhésions)

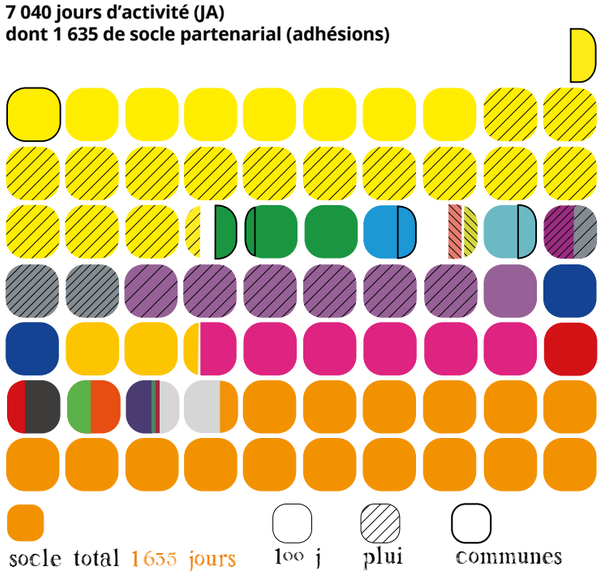

- GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE
- PAYS VOIRONNAIS
- LE GRÉSIVAUDAN
- CŒUR DE CHARTREUSE
- MASSIF DU VERCORS
- MATHEYSINE
- BIÈVRE EST
- BIÈVRE ISÈRE
- SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE
- ÉTAT / DREAL
- DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
- SMMAG
- EP SCOT DE LA GREG
- EPF DU DAUPHINÉ
- EPORA
- ADEME
- ARS
- PNR DU VERCORS
- PNR DE LA CHARTREUSE
- AUTRES

UN COLLECTIF D'ÉLU.E.S

Les membres du bureau

Mise à jour octobre 2021

ÉTAT

Xavier CÉRÉZA — Directeur de la DDT Isère, représentant du Préfet

Thierry CHAPEL — Directeur de la DDT Hautes-Alpes, représentant du Préfet

Jean-Philippe DENEUVY — Directeur de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

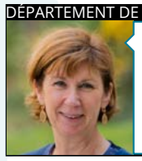

Anne GÉRIN

Joëlle HOURS

Franck LONGO

Sandrine MARTIN-GRAND — Vice-présidente

Bernard PERAZIO

Christophe SUSZYLO

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Laurent AMADIEU

Pierre BEJJAJI — Trésorier

Ludovic BUSTOS — Vice-président

Émilie CHALAS

Guy GENET

Pierre LABRIET

Nathalie MARGUERY

Anne ROCHE

Guy SOTO

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS VOIRONNAIS

Bruno CATTIN — Président

Serge PAPILLON

Nadine REUX

SYNDICAT MIXTE DES MOBILITÉS DE L'AIRE GRENOBLOISE

Coralie BOURDELAIN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

Henri BAILE — Vice-président

Jean-François CLAPPAZ

Laurence THÉRY

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU SCoT DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE

Philippe CARDIN — Président du Conseil scientifique

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

Martial SIMONDANT — Membre du Bureau

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BIÈVRE EST

Roger VALTAT — Secrétaire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS

Arnaud MATHIEU — Membre du Bureau

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

Williams DUFOUR

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MATHEYSINE

Franck GONNORD

SAINT-MARCELLIN - VERCORS - ISÈRE COMMUNAUTÉ

Philippe ROSAIRE

© Grenoble-Alpes Métropole, P. Jayet, F Pattou

PROJET D'AGENCE 2021-2026

LA FEUILLE DE ROUTE

Dans un contexte de profondes mutations, le 30 juin 2021, les élus du conseil d'administration et de l'assemblée générale de l'Agence ont voté la nouvelle feuille de route du mandat. Elle trace les **grandes lignes du projet politique et stratégique à l'horizon 2026**. Ce n'est pas un projet de rupture, au contraire. Face aux grands défis pointés pour la suite, il s'appuie sur les solides acquis des précédents mandats pour renforcer l'efficience de l'Agence dans l'accompagnement des transitions. C'est ainsi qu'il identifie un ensemble d'évolutions et d'améliorations dynamiques, formulées comme des « trajectoires » par les élus. Et surtout, outre la rénovation du processus de construction du programme partenarial annuel, il donne la part belle au socle partenarial, cet espace mutualisé d'intelligence collective au service des territoires. C'est la traduction d'une forte ambition de solidarité, de coopération, de partage de la connaissance et de l'expertise entre les membres, dans une vision interterritoriale renforcée.

Une agence multidisciplinaire et mulltiscalaire animée par 4 grandes vocations

- Animatrice et médiatrice
- Stratège et éclaireuse
- Technique et traductrice
- Experte et formatrice

Une agence qui sait renouveler son offre de services pluri thématique à l'aune de 4 grands défis

- Anthropocène
- Vulnérabilités
- Transitions
- Résilience

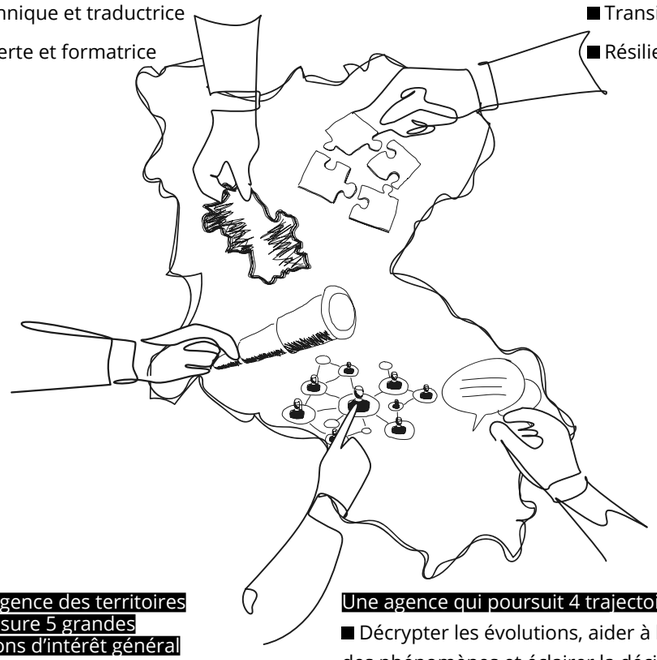

Une agence des territoires qui assure 5 grandes missions d'intérêt général

- Observer
- Planifier
- Projeter
- Animer
- Partager

Une agence qui poursuit 4 trajectoires d'évolution

- Décrypter les évolutions, aider à la compréhension des phénomènes et éclairer la décision
- Aider à monter collectivement en compétences et enrichir la connaissance territoriale
- Imaginer et préparer les futurs en accompagnant le renouvellement des représentations et des modèles
- Se focaliser sur le comment pour prendre part aux débats et soutenir le renouvellement de la fabrique de la décision

TÉLÉCHARGER LE PROJET D'AGENCE SUR www.aurg.org, ESPACE DES ÉLUS

LE SOCLE, CE BIEN COMMUN

3 PRINCIPAUX SUJETS EXPLORATOIRES EN 2022

PARLONS PEU MAIS PARLON'ZAN

En août 2021, l'adoption de la loi climat et résilience a donné le signal de l'engagement des collectivités dans la mise en œuvre d'une trajectoire qui doit conduire à l'absence de toute artificialisation nette des sols à l'horizon 2050. Afin de répondre au souhait de mutualisation des moyens, des outils et des méthodes permettant de conduire ce vaste chantier à l'échelle de l'aire grenobloise, l'Agence, en complément de ses interventions dans les projets, dédie une large partie du socle partenarial à ce défi collectif majeur, qui nécessite d'établir un cadre commun de réflexion et de partage.

Tirant parti des principaux enseignements du chantier exploratoire ouvert en 2021 et de chantiers spécifiques menés avec ses membres, notamment l'EP SCoT, ou dans le cadre du réseau urbA4 des agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes, **l'Agence, en réponse aux sollicitations de ses membres, ouvre en 2022 un chantier en trois dimensions interdépendantes :**

- Construire un **centre de ressources** pour décrypter le ZAN et proposer une aide méthodologique
- Développer un **volet observation**, notamment pour diffuser des données fiabilisées sur la consommation d'espaces
- Construire et mobiliser une **chaîne d'acteurs** aux expertises complémentaires pour approfondir, au profit de tous, les dimensions les plus complexes du ZAN
- Monter en **expertise sur les dimensions nouvelles et plurielles** portées par le ZAN pour identifier les leviers opérationnels (connaissance foncière, spatiale et immobilière des tissus urbains ; meilleure connaissance et caractérisation des sols…).

Baptisé Parlon'ZAN, un dispositif d'information et de dialogue est en cours de construction, dont la pierre fondatrice est la note juridique de février 2022 : Objectif ZAN, le compte à rebours est lancé.

150 jours d'activité sont engagés sur le chantier ZAN.

Télécharger la note juridique sur www.aurg.fr

L'ATELIER DES FUTURS : UNE PLATEFORME DES PROSPECTIVES ET DES STRATÉGIES

Dans un monde en pleine métamorphose, les élus ont souhaité que l'Agence se mobilise et mobilise les différents acteurs et partenaires locaux soucieux **de se doter d'une capacité à imaginer, à se projeter et à agir pour faciliter la décision publique.**

C'est ainsi que s'est initié l'Atelier des Futurs, collectif d'acteurs publics de l'aire grenobloise qui se veut tout à la fois centre de ressources, creuset d'expertises et laboratoire d'idées et de solutions neuves pour les politiques publiques locales.

L'élaboration et la signature par plusieurs DGS d'une charte d'engagements à l'automne 2021 constitue la pierre fondatrice de la démarche. Un Comité technique est régulièrement réuni par l'Agence et des groupes de travail dédiés à des projets communs ont été constitués. Ainsi, à l'initiative du Collectif, le **projet d'un « Local risk report »** prend forme. L'idée est de proposer une transposition locale du Global Risk Report porté par le Forum Économique Mondial (« Forum de Davos »), qui analyse depuis 2006 les risques systémiques (environnementaux, géopolitiques, sociaux, technologiques, économiques) dans une approche globale. Le projet mené par l'Atelier des Futurs s'en inspire pour conduire une approche locale récurrente, un baromètre visant à éclairer les vulnérabilités, les ressources et le potentiel de résilience de l'aire grenobloise au service des parties prenantes et des projets, et de la décision.

150 jours d'activité sont engagés sur l'Atelier des Futurs en 2022.

Télécharger la charte sur www.aurg.fr

ÉVOLUTION DES MODES DE VIE ET DES TERRITOIRES : OBSERVER PLUS POUR MIEUX COMPRENDRE

Par définition, l'observation financée par le socle doit être utile à tous. Pour cela, elle doit mobiliser des indicateurs robustes, établis sur un territoire élargi, exploitables dans l'ensemble des projets. Elle doit aussi permettre de réinterroger la connaissance en décryptant les mutations de la société et des territoires, dans une approche plus systémique que les observatoires thématiques inscrits au programme partenarial.

Il s'agit aussi de renouveler les questionnements liés aux transitions environnementales, sociétales et économiques.

En 2022, 50 jours d'activité sont affectés au renouvellement de l'observation, activité historique de l'Agence répartis selon ***deux axes de travail : « mutualisation de données foncières » et « mobilités et modes de vie ».***

Axe 1 ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES PROSPECTIVES ET L'INNOVATION TERRITORIALE

SERVIR LES RÉFLEXIONS DE COOPÉRATION TERRITORIALE

À l'interface entre territoires et acteurs, neutre, partenariale et multiscalaire, l'Agence est un maillon important de la mise en dialogue des territoires de l'aire grenobloise.

L'accompagnement de la coopération entre les territoires, dans un contexte d'interdépendances et de complémentarités toujours renforcé, reste une composante-clé du Projet d'Agence. Sans donner lieu à des lignes de mission dédiées, elle s'exprime dans maints projets ou dans le cadre de missions multipartenariales. En l'occurrence, la question des déplacements s'appréhende a minima à l'échelle du Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag), qui réunit Pays Voironnais, Grésivaudan et Grenoble-Alpes Métropole. Dix ans après l'Enquête Ménages Déplacements, une **nouvelle enquête dite EMC2**, financée par de nombreux partenaires, a été menée avec le Smmag au sein des 359 communes du bassin de mobilités grenoblois ; l'Agence décrypte et analyse les résultats, synthétisés dans la Lettre d'information et les fiches territoriales parues fin 2021. Cet important travail de traitement et d'analyse des données se poursuivra en 2022 et sera restitué sous la forme de Zooms thématiques (le vélo, usages partagés de la voiture…) et par la relance du **Club EMC2**. Par ailleurs, l'Agence, gestionnaire de l'**Observatoire des déplacements** pour le compte de ses partenaires, traite les données d'une **enquête sur la fréquentation des TER** au sein de l'étoile ferroviaire grenobloise, confiée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. De nouvelles publications thématiques sont prévues en 2022.
Toujours dans une logique d'interconnexion des territoires du bassin grenoblois, l'Agence poursuit son accompagnement au **déploiement des nouvelles mobilités, covoiturage et autopartage**, engagé par le Smmag, en partenariat avec Citiz

Alpes Loire. Une enquête est prévue pour mieux comprendre les comportements liés à l'autopartage ainsi que pour évaluer le potentiel d'extension du service sur de nouveaux secteurs. Bien sûr l'Agence est toujours aux côtés de l'EP-SCoT de la Grande région de Grenoble dans la finalisation du **chantier transition sociétale** et dans une mission d'assistance (dans le cadre de la conférence régionale des SCoT) à l'élaboration de pistes pour une **trajectoire ZAN à l'échelle régionale**. Elle accompagne également les réflexions préalables à l'évolution du SCoT, en lien avec les actualités législatives (loi climat et résilience notamment), et avec l'adoption de nouveaux documents-cadres sur certaines thématiques : **Sraddet, Chartes de PNR, Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)**.
Enfin, à l'échelle régionale, avec le réseau urbA4 et l'Insee, l'Agence contribue à un **nouvel atlas régional**. Il favorisera la compréhension des enjeux de transition en apportant de nouvelles clés de lectures de l'espace régional. L'Agence appuiera également les réflexions sur les évolutions des contenus du SCoT.

SOUTENIR L'INNOVATION

L'Agence s'inscrit dans les réseaux de recherche et d'expérimentation, explore en continu des méthodes et sujets nouveaux, au service de l'adaptation au changement et de la gestion des transitions.

Important centre de ressources et de données partenarial, le **Système d'information territoriale (SIT)** de l'Agence s'enrichit chaque année au service d'une observation toujours plus fine, en particulier dans le domaine du foncier et de l'observation des sols. Le **Mode d'occupation des sols (MOS)**, constitué en collaboration avec urbA4, sera essentiel pour accompagner la trajectoire ZAN des territoires.
En 2022, l'Agence poursuivra son appui technique auprès du Département de l'Isère dans l'exploitation des **bases de données sur les flux**, offrant une indispensable vision des dynamiques territoriales, notamment « domicile-travail » et « migrations résidentielles ». De retour cette année, le **Baro'Métro**, outil transversal de comparaison territoriale, va entrer en phase d'actualisation, avec des indicateurs de comparaison et des données locales illustrant les enjeux prioritaires de la métropole grenobloise. Le **numérique**, sujet transverse à toutes les politiques territoriales, fait l'objet d'un groupe de travail dans le cadre duquel la Métropole et l'Agence, conseillées par les experts de La Turbine, réfléchissent aux enjeux et usages de la donnée. Chargée de mener les **réflexions préalables à une stratégie locale de la donnée**, l'Agence a pour mission de réaliser un benchmark des démarches en cours dans les collectivités, qui sera présenté en séminaire.
Investie par ailleurs dans la **prospective territoriale**, l'Agence accompagne notamment la **démarche départementale « Prospective Isère 2030 »**, en lien avec Futuribles. En 2022 elle s'attachera au partage des résultats auprès de la direction générale et des services, dans l'objectif d'une évolution des pratiques.

Enfin l'Agence accompagne la Métropole, dont le PCAEM prévoit des **scénarios de neutralité carbone** au-delà de 2030, dans l'élaboration d'une stratégie permettant d'atteindre cet objectif au plus tard en 2050. L'étude menée en 2022, avec la mobilisation de nombreux acteurs et d'habitants, vise notamment à définir plusieurs trajectoires de neutralité carbone et leurs implications, afin d'accompagner la décision politique. Un travail de quantification des efforts à réaliser dans tous les secteurs sera mené dans une perspective énergie-climat globale, incluant la question de l'**acceptabilité sociale**.

IDENTIFIER LA VULNÉRABILITÉ DES SYSTÈMES ET RECHERCHER DE NOUVEAUX MODÈLES

Dans une société en mutation et un monde en crise, l'Agence active ses réseaux et sa fonction de vigie territoriale afin d'éclairer les choix et décisions des acteurs.

C'est dans les locaux de l'agence d'urbanisme qu'a été lancée en 2018 la **plateforme locale d'observation des projets et stratégies urbaines**, Popsu. Elle inaugurait des interactions fécondes entre le monde de la recherche universitaire, des collectivités et de l'expertise technique sur le thème « Grenoble dans son environnement ou le pari de la résilience ». Traduites dans le **Grand A** de décembre « Émergences : métropole(s) à venir » sous l'angle de l'économie, de la géographie et de l'hospitalité, les explorations et les échanges vont se poursuivre en 2022, en lien notamment avec le **conseil scientifique de Grenoble Capitale Verte** où l'Agence est représentée. Pour mémoire, la Métropole, l'EP SCoT et l'Agence soutiennent la **thèse Cifre** de Yatina Calixte pilotée par Magali Talandier (laboratoire Pacte, IUGA) visant à explorer les processus de résilience économique des systèmes urbains au prisme des enjeux environnementaux. Une méthodologie mixte est mobilisée, combinant une approche quantitative et qualitative, et un panel d'entreprises locales structurantes a été constitué, en cours d'audition. Cœur de métier, **l'observation** est essentielle à la compréhension des phénomènes. L'Agence est impliquée dans l'animation de quatre principaux observatoires et dans **l'OBS'y**, le réseau des observatoires de la région grenobloise. Au programme en 2022 : « Éducation, Enfance, Famille », « Revenu et précarité » (Voironnais et Grésivaudan), « Jeunesse », Flash commerce. Coordinatrice de **l'OTLE**, l'Agence entretient les indicateurs sur l'offre et la demande de logements étudiants dans le sillon alpin, anime des focus groups territoriaux et rédige un rapport annuel détaillé. En 2022, elle poursuivra également sa mission de connaissance du marché locatif auprès de **l'Observatoire des loyers** (OLL) avec la restitution des résultats 2021 validés par l'Anil et la collecte des nouvelles données. Enfin, en pleine crise de la Covid, l'Agence, en lien avec urbA4 et la Dreal, a réalisé une importante **étude sur la logistique E-commerce**. Elle sera prolongée en 2022 par un travail visant à territorialiser les **impacts actuels et futurs du E-commerce** dans la fabrique de la ville.
Dans le secteur touristique, suite au partenariat avec Isère Attractivité et à sa participation au projet Tandem avec le Labex Item, l'Agence continue par ailleurs à accompagner les **territoires de montagne** dans la projection de leurs **modèles de développement**. Elle les aide à prendre en compte leurs enjeux d'attractivité (diminution de l'enneigement, diversification des activités) et les nouvelles attentes en termes de pratiques des espaces naturels ou de modes d'habiter, notamment en moyenne montagne.
Enfin, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes reconduit en 2022 sa convention avec urbA4 pour poursuivre les **expérimentations d'urbanisme favorable à la santé**, et capitaliser les travaux lancés dès 2018. Les agences seront également investies dans l'élaboration du PRSE4 qui démarrera en cours d'année.

Axe 2 PARTICIPER À LA PLANIFICATION ET À L'ÉLABORATION DES STRATÉGIES TERRITORIALES

CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME

À différentes échelles, l'Agence accompagne ses partenaires dans leurs projets de territoire, dans leur traduction au sein des documents d'urbanisme et dans leur mise en œuvre.

Cœur historique de son expertise, la planification occupe toujours une place importante et diversifiée au sein du programme d'activité de l'Agence. Elle y croise ses compétences pluridisciplinaires et multithématiques, son expertise juridique, sa longue connaissance des territoires, sa capacité à intégrer les nouveaux sujets, les nouvelles dispositions législatives (la loi climat résilience et le ZAN !) et à faire dialoguer les acteurs. C'est un des atouts majeurs du partenariat que de pouvoir croiser et capitaliser les expériences au bénéfice de tous. C'est pourquoi depuis plusieurs années l'Agence, au sein du réseau urbA4 et avec la Dreal, participe à l'animation du Club PLUi régional un réseau d'échanges et de retours d'expériences qui met en relation les collectivités engagées dans une démarche de PLUi. Des PLUi toujours très présents dans l'activité, puisque l'Agence, pour le compte de Saint-Marcellin Vercors Isère et ses 47 communes, initie l'élaboration de son sixième document en moins de dix ans ! C'est à nouveau une part importante de l'équipe et un volume de jours conséquent qui sont mobilisés. Étape fondatrice, 2022 sera consacrée au PADD, qui s'appuiera sur la forte mobilisation des différentes instances de travail et favorisera une appropriation par tous les élus des fonctionnements territoriaux et des enjeux.
L'Agence s'attelle à la production des éléments de diagnostic, de l'État initial de l'environnement, au récolement des documents d'urbanisme communaux et à l'identification d'enjeux.
Du côté des autres PLUi, l'heure est à la mise en œuvre. Pour Bièvre Est et Bièvre Isère, Massif du Vercors et cœur de Chartreuse, il s'agit notamment d'accompagner les modifications simplifiées du document et la mise en place d'observatoires. Pour Grenoble-Alpes Métropole, citons l'accompagnement des polarités, identifiées comme des espaces stratégiques pour le développement métropolitain : c'est un véritable « archipel de projets urbains » rassemblés dans une démarche de coordination globale pilotée par la Métropole avec l'aide de l'Agence.
Un autre projet emblématique de la Métropole est celui de la polarité Bastille, qui se poursuit en 2022 avec l'objectif de l'approbation d'une délibération-cadre. L'Agence a pour mission préalable de concevoir, préparer et animer un séminaire où débattront élus et parties-prenantes.
Une importante production cartographique est attendue, notamment des plans et vues 3D, pour l'ensemble des thématiques identifiées (tourisme/loisirs/culture, mobilités/espaces publics, patrimoine, etc.).

ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION DES STRATÉGIES TERRITORIALES

Si l'Agence est en relation permanente avec les services des collectivités membres, elle s'attache aussi à fournir un appui à forte valeur ajoutée à l'échelon politique pour soutenir la vision stratégique des enjeux et des évolutions.

Très demandeurs d'être accompagnés dans leur trajectoire ZAN, les élus du Pays Voironnais ont sollicité l'Agence qui les accompagnera en 2022 à travers un séminaire de sensibilisation, des temps d'échanges et d'ateliers autour de l'identification des leviers de mise en œuvre dans la planification, les opérations d'aménagement et dans les politiques portées à l'échelle du territoire. L'objectif est d'aboutir en 2023 à la définition partagée d'une trajectoire ZAN.
Adhérente récente, la Matheysine confie à l'Agence l'élaboration de son Contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Une première rédaction sera proposée à partir d'entretiens auprès des services pour collecter les objectifs et projets portés par le territoire, suivis d'un séminaire interservices pour partager les enjeux de développement. De son côté la mission d'accompagnement de l'ORT de la Mure se prolonge dans le cadre du dispositif Petites villes de demain (PVD), sur les questions de

patrimoine et de mobilités, avec notamment deux expertises thématiques ciblées sur les places et les équipements publics qui viendront enrichir la réalisation d'une stratégie de redynamisation territoriale, suite au diagnostic mené en 2021.

SOUTENIR L'URBANISME DE PROJET ET L'ÉLABORATION DE PROJETS URBAINS

L'élaboration des documents de planification renforce la connaissance des territoires et fonde l'Agence à intervenir à des échelles plus fines où ses compétences pluridisciplinaires favorisent la coordination des réponses aux problématiques territoriales.

Les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sont progressivement devenues des pièces obligatoires des PLU et servent de cadre au projet urbain. Dans les faits, de nombreux blocages freinent leur mise en œuvre. C'est pourquoi le Pays Voironnais sollicite le rôle facilitateur de l'Agence depuis 2019 ; elle l'accompagnera cette année dans la production d'un guide pédagogique destiné aux communes, à partir d'exemples concrets qui permettront de définir un « mode opératoire » partagé.
Plus globalement, en 2022, l'Agence intensifie et diversifie sa mobilisation auprès des territoires sur les projets urbains et de centres-bourgs. Ce volet du programme d'activité aidera les territoires à traduire les orientations des documents-cadres en particulier les documents de planification (PLUI, PLH, PCAET).
L'appui de l'Agence à la réalisation de projets de renouvellement urbain, d'aménagement et de constructions, contribuera aussi à accélérer les transitions urbaines, sociétales et environnementales.
Trois registres sont identifiés :
>Pour Grenoble-Alpes Métropole, l'appui aux grands projets de polarités avec d'une part, GrandAlpe et la Polarité Nord-Est où les enjeux et projets de mutations urbaines sont nombreux et d'autre part, la Bastille et la centralité Vizilloise où les enjeux de patrimoine, de tourisme et de réhabilitation sont déterminants. L'Agence aidera la Métropole et les partenaires à rassembler les données et les expertises, à définir et coordonner les projets, à écrire le récit et la programmation urbaine, avant d'identifier les sujets et les leviers d'actions prioritaires, en cohérence et en transversalité avec les grandes politiques publiques métropolitaines ;
>Pour les communes, l'appui à la redéfinition de projets de ville dans une vision prospective et partenariale à long terme (2040-2050) à Échirolles et Meylan ; ainsi que l'étude de projets urbains à un stade plus opérationnel, à l'échelle de quartiers ou de sites mutables dont Grenoble (Le Rabot), Saint-Égrève, Meylan, Corenc, La Tronche, Domène, et Pontcharra ;
>Et enfin, l'aide à la redynamisation des centres- bourgs, au sein des ORT et dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain, comme à La Mure, Tullins et Mens où l'Agence aidera les élus à formuler leur vision et leur feuille de route, à réaliser des plan-guides et à s'inscrire dans les démarches contractuelles.
Cette richesse et cette diversité des postures et des projets permettront à l'Agence de capitaliser et de mutualiser son expérience pour les territoires, à l'interface entre la planification territoriale et les projets opérationnels.

Axe 3 RENFORCER L'EXPERTISE THÉMATIQUE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

SOUTENIR LES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES

Piliers des stratégies territoriales et des politiques publiques à l'heure des enjeux climatiques, énergétiques, alimentaires et de biodiversité, les questions environnementales sont, de longue date, au cœur de l'expertise de l'Agence.

Forte de son historique aux côtés de Grenoble-Alpes Métropole sur les questions de biodiversité, l'Agence poursuit son assistance à la mise en œuvre et à l'évaluation du Contrat vert et bleu (CVB). Elle contribuera également à l'élaboration de la nouvelle stratégie-cadre en faveur de la biodiversité et à la préparation d'un premier baromètre de la biodiversité métropolitaine. Elle vient par ailleurs en appui à la Ville de Grenoble pour aider au recensement du patrimoine végétal et à l'amélioration de sa protection par le PLUi. Avec le réseau régional urbA4, elle poursuit auprès de la Dreal sa mission pluriannuelle de formation à la prise compte de la Trame verte et bleue (TVB) du Sraddet par les documents d'urbanisme et contribuera à l'analyse des enjeux de la nature dans les moyennes et petites villes de demain (PVD).
Pour accompagner la transition climatique et énergétique, l'Agence appuie ses partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs Plans climat air énergie territoriaux (PCAET). Elle réalise l'évaluation environnementale stratégique du PCAET de Bièvre Est Communauté, lancé en 2021. Après avoir contribué à l'élaboration du PCAET du Pays Voironnais, elle a construit en 2021 deux outils pour sa mise en œuvre : l'un pour l'intégration du PCAET dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement et l'autre, une cartographie des Îlots de chaleur urbains (ICU). Groupes de travail, visites de site… : l'année 2022 sera pour l'Agence celle de la formation et de la pédagogie, au service de l'appropriation de ces outils par les élus et de la traduction de leurs volontés politiques dans une charte d'engagement.
Pour la Métropole, l'Agence fait valoir une expertise de haut-niveau dans l'élaboration de scénarios de neutralité carbone à 2050 et dans l'identification des freins et leviers pour une cohabitation en toitures entre énergie renouvelable photovoltaïque et végétalisation.
Le Département, dans le cadre de sa politique visant à l'établissement de deux Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (en rive gauche du Drac sur Grenoble-Alpes Métropole, et dans le Grésivaudan), a fait appel aux compétences de l'Agence pour l'animation d'ateliers avec les acteurs agricoles pour partager les enjeux et consolider le programme d'actions. L'Agence met en outre à profit sa connaissance fine du territoire et son expertise « risques et résilience » pour accompagner ses membres (État, Département, Symbhi, Métropole, Grésivaudan) dans la révision des Plans de prévention du risque d'inondation (PPRI) Drac aval et Isère amont.
Dans le cadre de sa mission pluriannuelle d'accompagnement au développement d'un observatoire du système agricole et alimentaire du PAiT, l'Agence consacre par ailleurs l'année 2022 à la réalisation d'un état des lieux, en perspective du Conseil de l'alimentation qui se tiendra en juin. En matière d'alimentation, elle valorisera les travaux d'observation conduits sur la restauration collective du Pays Voironnais et apportera son regard d'expert sur le volet biodiversité de la forêt pour faire atterrir la feuille de route. Elle engage en parallèle une étude pour identifier les sites adaptés au développement d'une agriculture urbaine et locale à Grenoble.
Enfin, au sein d'urbA4, l'Agence accompagne l'Ademe sur deux sujets exploratoires : l'opportunité de requalifier des friches en regard des enjeux de la trajectoire 2 degrés et les enjeux d'une interdiction de louer des passoires thermiques à court terme.

ÉCLAIRER LES POLITIQUES FONCIÈRES

À l'heure du ZAN, dans un contexte de renouvellement urbain, la maîtrise du foncier, de plus en plus stratégique, nécessite davantage de connaissance, d'anticipation et d'expertise.

Si l'Agence poursuit en 2022 son accompagnement historique auprès des Établissements publics fonciers et des collectivités partenaires (recensement de friches et évaluation de leur potentiel de revalorisation, observation des charges foncières habitat, appui à la stratégie foncière, analyse des gisements fonciers et immobiliers, ainsi que les capacités de densification…), elle diversifie également ses sujets d'études. Évaluation des biens économiques, renaturation, optimisation des zones d'activités économiques, charge foncière des projets économiques… Les sujets à défricher comme les méthodologies à développer sont nombreux. L'intégration de sept nouveaux adhérents à l'OFPI en 2022 se concrétisera par un renforcement des travaux de R&D et l'animation en juin d'un atelier foncier habitat. D'une manière générale, l'enjeu pour 2022 est d'accompagner les territoires dans l'intégration de l'objectif ZAN. La mise en place d'un club de l'observation de l'artificialisation et d'un espace dédié sur le site internet de l'Agence sont engagés.

AIDER À DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE TERRITORIALE

L'expertise en économie territoriale et en urbanisme commercial se diversifie au fil des années à l'Agence qui intervient en appui des stratégies des collectivités dans de nombreux domaines.

L'Agence déploie ses capacités d'analyse et de conseil dans divers champs thématiques, emploi, foncier, immobilier, logistique, redynamisation et programmation commerciale… Cette année, l'Agence mènera plusieurs études de positionnement et de programmation commerciale (Seyssinet, GrandAlpe, Claix, Eybens). Elle accompagnera le Grésivaudan dans le cadre d'un recensement des rez-de-chaussée commerciaux.
Dans un autre registre, l'Agence engage une étude visant à identifier la géographie de la filière BTP dans la métropole. Elle recense les établissements avec une emprise foncière importante (carriers, recyclage, commerce de gros…) afin de produire un panorama chiffré et cartographié. Un benchmark est également prévu pour identifier les suites à donner.

Autre spécificité développée à l'Agence : le suivi et l'analyse des locations touristiques meublées pour la Direction tourisme et promotion du territoire. L'étude engagée en 2019 permet de suivre les évolutions.
Elle offre une bonne connaissance des stratégies des hébergeurs locaux, identifie les effets de concurrence avec le marché de la location et éclaire la stratégie d'attractivité métropolitaine. En 2022, l'accent sera mis sur le poids des locations touristiques meublées dans l'offre globale et sur la qualification de la demande.
Enfin, pour Isère Attractivité, et en partenariat avec l'Ofpi, l'Agence renforce son expertise des marchés immobiliers et fonciers touristiques, avec le déploiement d'une méthode de géolocalisation des hébergements touristiques (Cerema Conitiff). Il est prévu en 2022 la production de fiches d'analyse du marché à l'échelle des massifs et une exploration méthodologique zoomée à l'échelle des stations de l'Isère. Des travaux sont menés en parallèle avec Isère Attractivité pour valoriser et cartographier les données sur les meublés touristiques (Likibu).

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES DE MOBILITÉ

L'expertise de l'Agence, partenaire historique des acteurs de la mobilité et du Smmag en particulier, repose sur une approche globale des systèmes de transport, de l'organisation urbaine et des pratiques de déplacement, aux différentes échelles de besoin.

L'Agence accompagnera au deuxième semestre l'élaboration du Plan des mobilités (PDM). Elle intervient dans l'élaboration de plusieurs schémas directeurs. Un Schéma directeur vélo sur le territoire de compétence du Smmag (Métropole et Grésivaudan dans un premier temps) est en cours pour identifier et hiérarchiser des itinéraires continus d'intérêt intercommunal. Si la démarche a été confiée à un bureau d'études, l'expertise de l'Agence est mobilisée pour l'objectivation des choix. En cours également, le schéma directeur des Parcs-Relais ou celui de la mobilité électrique pour la Métropole et le Smmag, l'Agence ayant notamment à produire une cartographie des capacités de parking.
Rebaptisé « micro-PDU Nord-Ouest », le Schéma de mobilité Nord-Ouest engagé en 2020 sera rédigé par l'Agence avec les services de la Métropole et du Smmag (diagnostic, stratégie et fiches actions) qui en profitera pour actualiser les données sur les flux et pratiques issues de l'EMC2. En complément, l'Agence assiste le Smmag pour le suivi du projet de transport par câble, avec un dispositif d'observation avant - après en cours de construction. Parmi les outils d'observation, l'observatoire du stationnement est mis en place dans le cadre du PLUi et du PDU : l'Agence est mobilisée dans la construction et l'exploitation des jeux de données. Un autre volet important de l'appui au Smmag est la question des évolutions tarifaires avec un travail politique en 2022. Enfin l'Agence est investie dans différents projets ferroviaires. Elle accompagne l'étude des secteurs gares autour de la ligne Grenoble-Gap pour le compte notamment de la Métropole et du Smmag. Pour ce dernier, elle mène plusieurs études liées aux secteurs gares : à l'échelle du périmètre du Smmag (de Poncharra à Rives) sur l'attractivité des secteurs gares (notamment les opportunités d'évolution des bâtiments), et sur le secteur gare de Jarrie, autour d'une étude de vulnérabilité pour concilier PPRT et perspective de mise en place du Service express métropolitain.

COORDONNER LES POLITIQUES D'HABITAT

Impliquée de longue date dans les politiques d'habitat, l'Agence encourage le développement d'une offre de logement adaptée à la population, aux évolutions des besoins, au sein d'approches intercommunales globales et cohérentes.

En matière d'observation, au-delà de l'important travail des observatoires (des loyers, de l'offre étudiante…) développé dans l'axe 1, l'Agence est mobilisée auprès du Pays Voironnais pour évaluer les impacts démographiques de la construction neuve : une étude à la fois quantitative et qualitative sur les programmes immobiliers récents et sur les évolutions du parc ancien, qui permettra aux élus d'orienter la trajectoire démographique de leur territoire.

Mais cette année, le gros de l'expertise habitat de l'Agence est mobilisé sur l'accompagnement des Programmes locaux de l'habitat (PLH), avec une implication dans trois démarches à différents stades d'avancement : actualisation pour Grenoble-Alpes-Métropole, bilan mi-parcours pour le Pays Voironnais et élaboration pour le Grésivaudan.
Adéquation entre prix du marché et budget des ménages, adaptation de l'offre en habitat aux dynamiques démographiques, recherche de formes d'habitat dense acceptables en lien avec les exigences du ZAN… les enjeux à intégrer sont nombreux. La loi climat et résilience exige également une adaptation des observatoires de PLH, que l'Agence accompagne.
Par ailleurs, l'Agence intervient à l'échelle plus fine des polarités métropolitaines et centralités Petites villes de demain, en alimentation des réflexions de stratégie résidentielle.

ŒUVRER À LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Dans une période particulièrement sensible, la lutte contre les fractures, vulnérabilités et inégalités sociales nécessite une vigilance et un engagement permanent.

Depuis plusieurs années, l'Agence déploie diverses approches qualitatives et quantitatives et croise ses expertises thématiques dans une lecture objectivée des enjeux sociaux individuels et collectifs, et de leurs évolutions. Pour le CCAS de la Ville de Grenoble, dans le cadre de sa mission d'assistance en observation, elle contribue à la réalisation de l'Analyse des besoins sociaux (ABS) à travers un dispositif d'enquête qualitative et la mobilisation de données statistiques. En 2022, cette enquête se focalisera sur l'analyse des conséquences de la crise sur les enfants et jeunes grenoblois. Les résultats viendront enrichir le prochain Regards Croisés de l'OBS'y dédié à la jeunesse.
Cette année verra également l'ouverture d'un projet partenarial sous la forme d'un « Observatoire transversal » entre la Ville de Grenoble et l'Agence, avec deux missions : appuyer les travaux d'observation de la Ville qui souhaite se doter d'un ensemble de données de statistiques publiques pour alimenter ses diagnostics ; et construire un outil d'observation partagé, à partir d'indicateurs démographiques, sociétaux et environnementaux, en faveur du suivi et de l'évaluation de ses politiques publiques. Ce nouvel observatoire fait écho à celui animé par l'Agence auprès du Pays Voironnais, appelé à évoluer cette année afin de renforcer la place de l'analyse des données quantitatives pluri-partenariales compilées. Cet observatoire alimente directement l'analyse des besoins sociaux intercommunaux de la CAPV et intégrera désormais des indicateurs de santé et de cadre de vie.
L'Agence est par ailleurs cheville ouvrière de l'observation permanente (quantitative et qualitative) qui alimente le Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) de Villeneuve et GrandAlpe : un dispositif qui aborde tant les aspects d'évolution de l'habitat, de l'emploi, du peuplement que ceux du ressenti par les habitants et usagers concernant les transformations urbaines, l'attractivité du quartier, les facteurs écologiques. Un séminaire avec les élus grenoblois permettra de profiler des stratégies d'équipements à l'échelle du secteur, avec un focus scolaire, petite enfance, culture et sport, dans une visée prospective plus large.
Pour la sixième année du Contrat de Ville métropolitain, l'Agence contribue au dispositif d'observation continue, avec la rencontre des professionnels de terrain au sein des dix Quartiers politique de la ville. Elle finalise par ailleurs un diagnostic social métropolitain, conduit auprès des communes et des associations du territoire. Ce diagnostic social sera également conduit cette année auprès du Département de l'Isère, avec une attention particulière portée aux communes rurales.
Dans un tout autre domaine, l'Agence poursuit son accompagnement auprès du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD). Elle analyse les données de la Police et de la Gendarmerie Nationales sur les items prédéfinis et produit une expertise de données liées aux dégradations environnementales (dépôts de déchets sur la voie publique ou sauvages).

ILS - ELLES SONT VOS INTERLOCUTEURS

Spécialistes de vos territoires ou organismes, expert·e·s thématiques, véritables traits d'union entre l'Agence et vos services, les référent·e·s territoires vous accompagnent, vous écoutent et vous conseillent. Ce sont vos interlocuteurs·trices pour la construction et le suivi du programme d'activité, dans le cadre de temps d'échanges politiques et stratégiques (conseil communautaire, commission aménagement ou assimilée), en lien avec les services.

Frédéric Pontoire
frederic.pontoire@aurg.asso.fr

RÉFÉRENTS TERRITOIRES

- État / DDT / DREAL
- Conseil départemental de l'Isère
- Établissement Public du SCoT de la Grande Région de Grenoble
- Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (Smmag)
- Grenoble-Alpes Métropole
- Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
- Communauté de communes Le Grésivaudan
- Communauté de communes de Bièvre Est
- Bièvre Isère Communauté
- Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
- Communauté de communes du Massif du Vercors
- Communauté de communes Cœur de Chartreuse
- Communauté de communes de la Matheysine

Emmanuel Boulanger
emmanuel.boulanger@aurg.asso.fr

Françoise Pichavant
francoise.pichavant@aurg.asso.fr

Murielle Pezet-Kuhn
murielle.pezet-kuhn@aurg.asso.fr

Olivier Bontemps
olivier.bontemps@aurg.asso.fr

Julien Clémenti
julien.clementi@aurg.asso.fr

AUTRES RÉFÉRENTS

- ABSISE
- ADEME
- ARS
- EPFL du Dauphiné
- EPORA
- Parc naturel régional du Vercors
- Parc naturel régional de Chartreuse
- Syndicat Mixte d'élaboration du SCoT de l'aire gapençaise
- Ville de Grenoble
- Ville d'Échirolles
- Université Grenoble Alpes
- Crous Grenoble Alpes

Colombe Buevoz
colombe.buevoz@aurg.asso.fr

Christophe Bilic
christophe.bilic@aurg.asso.fr

Kader Boukerrou
kader.boukerrou@aurg.asso.fr

Manon Sajaloli
manon.sajaloli@aurg.asso.fr

Olga Braoudakis
olga.braoudakis@aurg.asso.fr

Hugues Merle
hugues.merle@aurg.asso.fr

L'AGENCE À VOTRE SERVICE

Connaître et s'informer

www.aurg.fr LE SITE INTERNET

grand-a.aurg.org GRAND A LE MAG
#1 Territoires, #2 Risques et résilience, #3 Big bang numérique, #4 Énergét(h)ique, #5 Émergences

A PROPOS LA LETTRE D'ACTUALITÉ MENSUELLE

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Se documenter

veille.aurg.fr L'AGENCE VEILLE POUR VOUS
Le blog thématique
La News hebdomadaire

basedoc.aurg.fr LA BASE DOCUMENTAIRE

LE CENTRE DE DOCUMENTATION, **sur rendez-vous**

Créer des cartes, disposer de cartes ou photos

tercarte.aurg.org VOS TERRITOIRES À LA CARTE

www.aurg.fr LA PHOTO-CARTOTHÈQUE

Version présentée en CA le 28 mars 2022

Conception graphique :
Ça crée Val
Cartes et photos : L'Agence

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

21 rue Lesdiguières
38000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.fr

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER